

# ENTRÉE

GRATUIT

# LIBRE

depuis 1986

Journal communautaire de Sherbrooke  
JUIN 2007 • Vol. 22 • No. 4 • 124<sup>e</sup> numéro

**Au diable la pauvreté !** (page 2)

**« Saines » les bananes Chiquita ?** (page 5)

**Que voulons-nous comme société ?** (page 5)

**Attention ! Retour des climatiseurs** (page 8)

## La Coalition Sherbrooke Milieu de vie

# Plus déterminée que jamais

PAR THIERRY NOOTENS • PORTE-PAROLE DE LA CSMV

Lors d'une conférence de presse tenue le 6 juin dernier, les porte-parole de la Coalition Sherbrooke Milieu de Vie, messieurs Jean-Michel Beaucher et Thierry Nootens, accompagné d'un membre de la coalition, monsieur Alain Rajotte, ont pris la parole afin de faire connaître à la population sherbrookoise leur intention de maintenir vivante la coalition. Voici le texte de Thierry Nootens.

Un mois s'est écoulé depuis le référendum du 6 mai dernier, cette victoire importante de la mobilisation citoyenne, de la mobilisation du milieu sherbrookoise envers un développement de la ville qui ne répéterait pas les erreurs du passé.

Aujourd'hui, la coalition veut faire connaître à tous sa détermination à poursuivre ses activités et à oeuvrer à un réel

changement en matière d'urbanisme à Sherbrooke. Plus de 17 000 personnes ont fait confiance à son message. Son devoir est d'abord celui de l'exercice d'une vigilance très serrée de la gestion du territoire sherbrookoise, pour mesurer à quel point les décisions affectant notre milieu de vie tiennent compte des grands défis qui sont les nôtres comme collectivité. Pour voir à quel point le recours

### Une consultation citoyenne « vraie »

Il va sans dire que nous nous attendons à une consultation citoyenne qui ne soit pas seulement la plus large possible, mais que les résultats de cette consultation se traduise de manière concrète dans les orientations qui seront privilégiées. Rappelons que, précédemment, tout ce qui ne cadrerait pas dans les orientations déjà déterminées d'avance a été rejeté du revers de la main, et ce, malgré une diffusion publicitaire importante du plan d'urbanisme et la tenue des rencontres publiques requises. Informer n'est pas consulter. C'est bien au respect de la volonté du milieu que nous nous attendons.

J'insiste sur le mot « respect » : nous avons été relativement surpris d'avoir été félicités par le conseil pour notre engagement citoyen, à la suite de la victoire du non, alors qu'accusations de mensonge, d'irresponsabilité et autres avait



**CSMV** Coalition Sherbrooke  
Milieu de Vie

*Repensons la ville !*

ponctué les mois précédant la tenue du scrutin. Selon nous, on ne doit pas seulement reconnaître l'implication citoyenne dans le cadre d'un rapport de force. C'est une conception étroite du politique, une conception d'un autre âge. Notre conception du politique concerne surtout la manière dont les gens du milieu, peu importe leur condition sociale et leur provenance, peuvent réellement avoir prise sur les décisions qui les affectent.

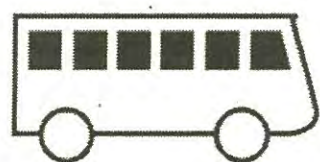
### Mise sur pied de quatre comités

En somme, cette victoire référendaire, à nos yeux, ne représente pas une fin en soi, mais bien une opportunité inespérée pour « repenser la ville ». Au-delà d'une gestion à la pièce du territoire et de notre environnement, au-delà des décisions marquées par une courte vue, ce sont des alternatives et des principes novateurs qu'il faut maintenant mettre de l'avant.

M. Beaucher fera dans quelques instants un rappel des principes dont nous devrions nous inspirer.

De son côté, la Coalition annonce la mise sur pied de quatre comités qui se pencheront, durant les prochaines semaines, sur les grands enjeux qui étaient liés au défunt plan d'urbanisme, certes, mais qui sont toujours d'une criante actualité. Ces enjeux sont la préservation des zones écologiques, la dépendance au pétrole et la réduction des GES, la desserte commerciale de proximité ainsi que l'exercice de la démocratie locale à Sherbrooke.

Les citoyennes et citoyens seront enfin invités à se joindre en très grand nombre à la Coalition, à offrir de leur temps, car le bénévolat et l'implication citoyenne, on l'a vu, peuvent réellement changer les choses ! Nous les incitons à visiter notre site web, au [www.milieudevie.com](http://www.milieudevie.com), et à s'inscrire en ligne.



*... le recours au concept de « développement durable » n'est pas seulement une stratégie de marketing ou une coquille vide, mais bien un principe directeur en matière d'urbanisme et d'environnement.*

au concept de « développement durable » n'est pas seulement une stratégie de marketing ou une coquille vide, mais bien un principe directeur en matière d'urbanisme et d'environnement. D'un autre côté, la balle est clairement dans le camp de l'administration Perrault. Mesdames et messieurs les élus et hauts-fonctionnaires, la population sherbrookoise vous a demandé de refaire vos devoirs. Il faudra lui indiquer sans trop tarder quel sera l'échéancier déterminant la refonte du schéma d'aménagement et la réalisation d'un nouveau plan d'urbanisme.

La coalition, ses partenaires et ses nombreux sympathisants, sont bien conscients de la responsa-

**Bonnes vacances  
à tous nos lecteurs  
et lectrices !**

**L'équipe d'Entrée Libre**



Photos : Louise Daigle  
La promenade avant Cité des rivières...



## ÉDITORIAL

### AU DIABLE LA PAUVRETÉ !

Voilà que Statistique Canada (que l'on peut difficilement qualifier de « gauchiste ») nous apprenait au début du mois de mai que l'écart entre les riches et les pauvres se creuse sans arrêt. Eh oui, quand c'est un organisme gouvernemental qui le dit, c'est probablement plus crédible que quand ce sont les gauchistes des mouvements sociaux.

Selon son étude, en comparant les revenus nets des familles de 1989 à 2004, les revenus du 10 % des familles les plus fortunées se sont accrus de 22 % contre une diminution de 11 % des revenus pour le 10 % des familles les plus pauvres. Un des constats de cette étude est que la capacité du système fiscal à redistribuer efficacement la richesse était plus grande dans les années 1980 (*La Presse*, 12 mai 2007). En bref, les baisses d'impôts successives depuis une vingtaine d'années accompagnées de coupures importantes dans les programmes sociaux ont largement contribué à creuser le fossé entre les riches et les pauvres au Canada et au Québec.

#### Du côté des programmes sociaux...

À l'aide sociale, le gel et les faibles augmentations des prestations d'aide sociale depuis une vingtaine d'années, appliqués par le gouvernement en place (tant péquiste que libéral) ont eu l'effet de diminuer de plus de 30 % le pouvoir d'achat de ces personnes. Par exemple, la dernière augmentation des prestations des personnes aptes au travail a été de seulement 50 % du taux d'inflation ! Du côté de l'assurance-chômage (oups, assurance-emploi...), le vol de la caisse sur le do des travailleurs et des travailleuses (plus de 55 MILLIARDS !) s'est fait cruellement sentir, entre autres, par la baisse du taux de prestation et du nombre de semaines assurables.

Nous ne le dirons jamais assez, la pauvreté frappe aussi de plein fouet plusieurs segments de la population : des milliers de travailleurs (et surtout travailleuses) au salaire minimum (ou à quelques sous au-dessus...), des milliers de personnes âgées, des accidentés et accidentées du travail, etc.

#### Du côté de l'impôt...

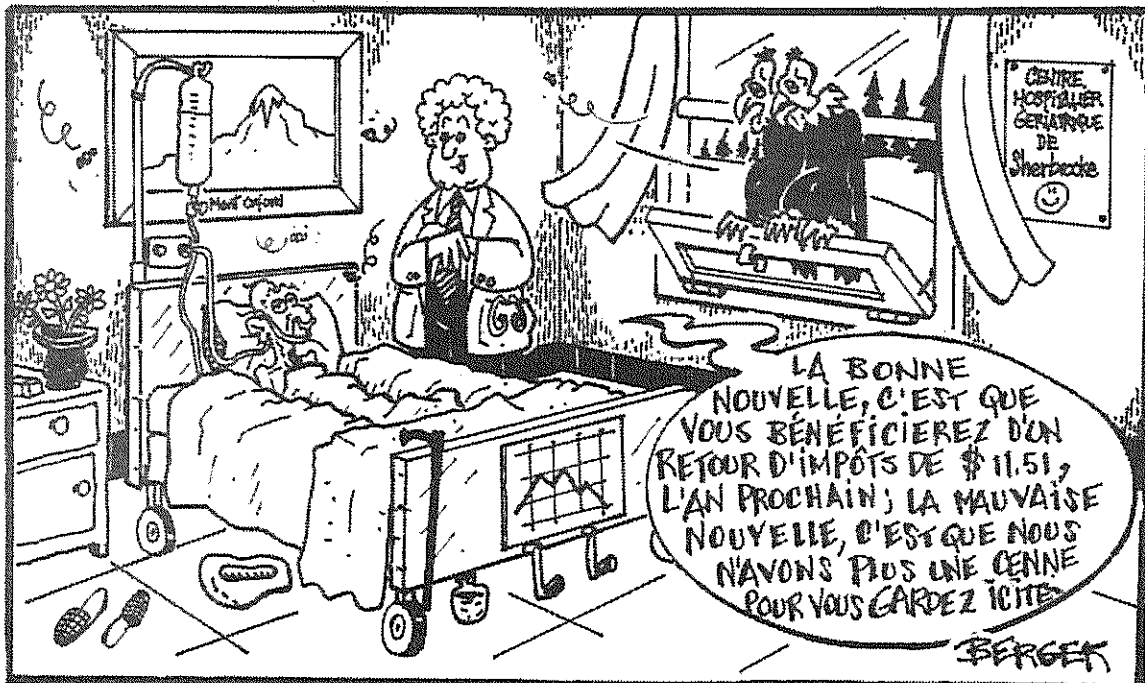
Les impôts n'ont pas cessé de diminuer depuis 1980. Par exemple, au Québec, la table de calcul de l'impôt contenait dix paliers et le plus élevé était fixé à 33 %. Maintenant, il n'y a plus que trois paliers et le plus élevé est de 24 %. Comprendons-nous bien, nous ne sommes pas contre toutes baisses d'impôts. Cependant, nous constatons que celles-ci bénéficient généralement davantage aux plus riches de la société. On nous rabat les oreilles avec le fait que l'État n'a plus d'argent pour remplir ses obligations tout en baissant les impôts. Et que dire des trop nombreuses *big*s compagnies qui paient peu ou pas du tout d'impôts ! Pistes de solution : coupures, privatisation, sous-traitance, etc.

#### Pendant ce temps à l'Assemblée nationale...

À la fin mai et au début juin, nous avons assisté à une véritable parodie d'un débat sur le budget du Québec, principalement autour de la question des baisses d'impôts. Le PQ s'opposait aux baisses d'impôts proposées par le gouvernement Charest. Pourtant, avant de perdre le pouvoir en 2003, le PQ avait diminué de 15 MILLIARDS les impôts, et ce, juste après avoir coupé de façon drastique dans les programmes sociaux ! Mais ce qui est désolant dans cette parodie, c'est qu'aucun des trois partis présents à l'Assemblée nationale n'a soulevé la question de la nécessité de la lutte à la pauvreté. Pourtant, ces partis ont voté UNANIMEMENT la Loi sur l'élimination de la pauvreté ! Bref, la préoccupation de diminuer l'écart (par le biais de l'impôt) entre les plus riches et les plus pauvres était carrément absente ?

C'est à nous de faire pression pour que ces partis nous entendent et nous écoutent. D'ailleurs, les différents sondages ne démontraient-ils pas que la population s'opposait à 70 % aux baisses d'impôts et préférait un réinvestissement dans les programmes sociaux ? Pourquoi faire la sourde oreille alors ?

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION



## Il était une fois... ou bien je me souviens ?

PAR LOUISE DAIGLE

Une publicité de Wal-Mart à la télévision débute à peu près comme ceci : « Il était une fois le Québec, un peuple de bâtisseurs, d'artistes, etc... La pub se termine en nous montrant un de ses camions bourré de marchandises se préparant à parcourir les routes du Québec. C'est bien réducteur. Comme si notre épanouissement futur dépendait de la présence en sol québécois des Wal-Mart de ce monde ! Pourtant, notre histoire, riche et variée, témoigne de toute autre valeur. Voici quelques dates pour mieux se souvenir !

- An 1000 - Visite des Vikings sur les rives du golfe du Saint-Laurent ;
- 1534 - Arrivée de Jacques Cartier au Québec ;
- 1682 - De Montréal, descente du Mississipi par Cavalier de La Salle jusqu'à la future Nouvelle-Orléans : agrandissement de l'empire français en Amérique ;
- 1701 - Signature de la Grande Paix de Montréal entre la Nouvelle-France et les nations autochtones ;
- 1760 - Avec la conquête, le Québec sort de l'empire français et entre dans l'empire britannique ;
- 1813 - Guerre entre le Bas-Canada et les États-Unis, épisode de la guerre anglo-américaine : la bataille de Châteauguay dure 4 heures et les ancêtres des Québécois gagnent ;
- 1847 - Arrivée de 96 000 immigrants, dont 54 000 Irlandais, au Québec ;
- 1918 - Des volontaires participent à la Première Guerre mondiale. La population refuse la conscription dans une armée unilingue anglaise : cinq jours d'émeute, 4 morts et 70 blessés ;
- 1940 - Ouverture d'un Bureau du Québec à New York ;
- 1967 - Exposition universelle de Montréal, visite du Général de Gaulle (et son « Vive le Québec libre » sur le balcon de l'hôtel-de-ville de Montréal) ;
- 1971 - Le Québec est pour la première fois membre d'une instance internationale : l'Agence de coopération culturelle et technique de la francophonie ;
- 1976 - Jeux olympiques de Montréal ;
- 1997 - Implantation d'Ubisoft au Québec ;
- 2001 - Déroulement du Sommet des Amériques à Québec ;
- 2003 - Manifestations massives contre la participation canadienne à l'invasion américaine en Irak ;
- 2007 - « À nous le monde ! » : la Fête nationale souligne les succès internationaux du Québec.

Source : Société nationale des Québécois, PROVENCHER, Jean. *Chronologie du Québec*, Boréal, 1991, 217 p.

**ENTRÉE LIBRE**

187, rue Laurier, local 317  
Sherbrooke (Québec)  
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270  
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

#### Équipe de rédaction

Yanick Bilodeau  
Louise Daigle  
Claude Dostie Jr  
Annie Forest  
Carole Gascon  
Normand Gilbert  
Benoît Pilote

#### Mise en page

Louise Daigle

#### Correction

Louise Daigle  
Jessica Lemieux

#### Caricature

Pierre Berger

#### Collaboration

Ghislaine Beaulieu  
Suzanne Labbé  
Jean Lacharité  
Yves Lawler  
Thierry Nootens  
Micheline Plante  
Denis Poudrier  
Philippe Viens

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :  
Graphi Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2007  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite  
délimité par les rues Queen au nord,  
Saint-Joseph au sud, Le Phare à  
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Asser / mantéou AODA

Culture, Communications et Conditions Résidentielles Québec

Rpm

# De la rue Frontenac au Marché de la Gare

PAR LOUISE DAIGLE

Qui l'aurait cru ! Bientôt, nombre d'entre nous auront le choix lorsqu'ils s'amèneront au centre-ville et déambuleront de la rue Frontenac au Marché de la gare, faisant un détour par la rue Alexandre. Depuis quelque temps, de nouveaux commerces se sont ajoutés dans ce secteur pour le plus grand plaisir des gens, promoteurs, commerçants et résidents confondus.

La rue Frontenac s'est offerte une nouvelle façade comme pour mieux accueillir une boulangerie artisanale française, la Brioche pralinée. Elle a bien sa place parmi les chocolatiers, restaurateurs et traiteurs qui ont pignon sur rue. Avec l'arrivée de la belle saison, la rue est unique, gaie et fort accueillante.

## Du Nord au Sud

Quelques pas à peine nous amènent sur la rue Wellington Nord. Face à l'hôtel-de-ville, les cafés terrasses sont invitants et souvent bondés. La vue est belle ! Ah ! Si cette animation s'étendait à toute la rue ! Où se cachent les gens de la ville ? Deux nouvelles boutiques sont venues rejoindre les commerces plus anciens de la Well. Il s'agit de Bravo Import, une boutique d'importation origi-

nale et de la Bête Noire, ouverte aux amateurs de bandes dessinées et de figurines de collection.

La rue Wellington Sud n'est pas en reste puisque depuis quelques mois, la Boîte Rouge, une boîte branchée, offre des spectacles originaux de fort qualité, hors des grands circuits. Par ailleurs, le Tremplin 16-30 donne de plus en plus dans les arts de la scène avec une programmation avant-gardiste. Sur la rue du Dépôt, avant de remonter vers Alexandre, le Centre des arts de la danse et de la scène accroche le regard et nous questionne... Attendons voir !

## Un marché public en ville

Le Marché de la gare va ouvrir dans quelques jours. Enfin ! Un marché public en ville : il y a

belle lurette que l'on n'a pas vu cela à Sherbrooke ! La gare se farde, l'espace piétonnier s'agrandit près de la Promenade du Lac-des-Nations. Sera-t-il possible de retrouver dans un décor renouvelé, l'esprit des « vieux » marchés publics, un peu comme celui de la rue des Grandes-Fourches ? Du moins, pour ceux qui s'en souviennent... Bien des anecdotes nous ont été racontées concernant ce défunt marché.

Mais toute bonne chose a son contraire. Nous nous réjouissons de cette nouvelle dynamique mais sommes inquiets par l'augmentation de la circulation automobile au centre-ville et dans les rues avoisinantes que cette ouverture va entraîner. Pour l'instant, ça ne semble pas inquiéter les élus puisqu'ils ont déjà prévu d'autres espaces de stationnement. Ces mêmes espaces serviront-ils pour les activités estivales qui ont lieu au centre-ville ? Au contraire, nos élus innoveront-ils cette année en mettant à la disposition des résidents et des tou-



Photo : Louise Daigle

La rue Frontenac en été : un mélange d'ancien et de moderne où il fait bon flâner à tout moment du jour...

ristes, des navettes pour réduire la circulation automobile à travers la ville, autre que dans le cadre de Cité des rivières ? Des espaces vagues, ça ne manque pas en périphérie...

## Parlons vert... demain

Le smog a déjà fait une première visite en mai. Le virage vert s'impose. Redonner un plus grand espace piétonnier aux résidents et aux touristes, per-

mettra de réduire les gaz à effet de serres et d'améliorer la qualité de l'air. Bien plus, il donnera l'occasion de découvrir notre patrimoine historique et, par ricochet, d'améliorer notre patrimoine futur. Faire, pourquoi pas, toutes et tous ensemble, un vrai pas de géant vert. Cela pourrait être un projet réalisable pour une ville comme Sherbrooke. Et à y penser, ce n'est pas le moindre des attraits touristiques !

## Recensement 2006 / Statistique Canada

### Les municipalités/villes composantes de la région métropolitaine de Sherbrooke

- Près de 92% de la population de la région métropolitaine de recensement (RMR) est concentrée dans les villes de Sherbrooke (78,9 %) et de Magog (12,8 %). Les taux de croissance de ces deux municipalités sont respectivement de 6,2 % et de 6,0 %, comparable à celui de l'ensemble de la RMR.
- Les municipalités de Saint-Denis-de-Brompton (20%), Hatley (19,8 %) et Ascot Corner (10,8 %) ont profité d'une forte croissance entre 2001 et 2006, alors que les municipalités de Compton (-3,2 %) et Waterville (-0,9 %) ont vu leur population légèrement diminuer.

Tableau 2 - Population 2001-2006, municipalités/villes composantes de la RMR de Sherbrooke

	Population 2006	Population 2001	Variation %	Différence
Total - Québec †	7 546 131	7 237 479	4,3	308 652
Total - RMR de Sherbrooke	186 952	175 950 A	6,3	11 002
Ascot Corner	2 595	2 342	10,8	253
Stoke	2 708	2 606 A	3,9	102
Saint-Denis-de-Brompton	3 090	2 574 A	20,0	516
Sherbrooke	147 427	138 785 A	6,2	8 642
Compton	2 818	2 927 A	-3,7	-109
Waterville	1 926	1 944 A	-0,9	-18
North Hatley	722	746	-3,2	-24
Hatley	1 786	1 491	19,8	295
Magog	23 880	22 535 A	6,0	1 345

A = Chiffre ajusté à cause de changement de limite.

† = Ne comprend pas les données du recensement pour une ou plusieurs réserves indiennes ou établissements indiens partiellement dénombrés.

### Faits saillants : région métropolitaine de recensement de Sherbrooke

La population de la région métropolitaine de recensement de Sherbrooke est passée de 175 950 individus en 2001 à 186 952 en 2006, soit un taux de croissance de 6,3 %. C'est deux points de pourcentage de plus que le taux de croissance du Québec (4,3 %) et le deuxième taux en importance parmi les RMR québécoises, tout juste derrière la RMR d'Ottawa-Gatineau (partie québécoise) (8,5 %) et devant la RMR de Montréal (5,3 %).

La Région métropolitaine de Sherbrooke regroupe en 2006, 62,6 % de la population du territoire estrien, proportion comparable à celle de 2001 (61,6 %).

Les limites de 2006 pour la RMR de Sherbrooke diffèrent de celles observées en 2001. Dans ce cas, Statistique Canada ajuste les chiffres du recensement de 2001 en conséquence pour refléter ces nouvelles limites et pour être en mesure d'analyser l'évolution de la population de la RMR sur une base comparative.

Source : Statistique Canada



## MÉDIA

### La famille d'Astral Media s'agrandit

En avril dernier, Astral Media a annoncé l'acquisition de Standard Radio, un important radio-diffuseur de Toronto, pour environ un milliard de dollars. Cette acquisition, qui devrait être conclue au début de 2008, entraînerait « la création du plus important radio-diffuseur dans le secteur de la radio au Canada ». Astral Media vise également à devenir l'unique propriétaire de MusiquePlus en achetant la part détenue par le groupe Chum/Globemedia, aussi de Toronto. En terme de quantité, cette acquisition représenterait pour Astral Media un gain de 52 stations de radio réparties dans cinq provinces desservant 29 marchés sur le territoire canadien.

### Concentration des médias

Cette transaction doit être approuvée par le CRTC. Selon Pierre Bélanger, spécialiste de la radio et de la télévision de l'Université d'Ottawa, « le CRTC ne pourra s'opposer à cette acquisition, car il est peu probable qu'Astral ferme des stations [...] pour rentabiliser sa transaction ». Selon le spécialiste, l'impact de cette acquisition sur la diversité musicale, le nombre de stations et le nombre d'employés serait moindre. Néanmoins, le Collectif Régional d'Éducation sur les Médias d'Information (CRÉMI) s'inquiète quant au phénomène de la concentration des médias qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Quoiqu'aucune station ne soit touchée par cette transaction en Estrie, d'autres stations au Québec, comme CHOM FM, MIX 96 et CJAD de Montréal, sont ciblées. Gardons l'œil ouvert !

Sources : La Tribune et La Presse, avril 2007

### Médias communautaires en Estrie

Les médias communautaires occupent une place importante au sein de la société québécoise. Ils se démarquent par leur vocation à caractère social et par leur rôle de proximité au sein de leur communauté respective. Ce réseau de la presse communautaire traverse le Québec et ses régions et se présente comme une alternative aux médias traditionnels victimes du phénomène de la concentration des médias et d'une perte de diversité informative.

En Estrie, les médias communautaires sont composés principalement de journaux, soit près de vingt répertoriés en région. À Sherbrooke seulement, on en compte six dans les différents arrondissements, dont *Regards* (Ascot Corner), *L'Info* (Saint-Élie-d'Orford) et *Le Saint-Denisien* (Saint-Denis-de-Brompton). Deux radios communautaires sont également installées en Estrie, CFLX-FM et CIAX-FM. Cependant, aucune télévision communautaire n'est présente dans le milieu (le Canal Vox se définissant comme une télévision complémentaire reflétant les réalités régionales et culturelles des secteurs dans lesquels il est implanté).

Le CRÉMI tient à souligner l'importance des médias communautaires dans chacune des régions, médias qui luttent contre vents et marées, fragilisés qu'ils sont par une faible reconnaissance et un faible support financier de la part de l'État. Ces médias constituent une alternative aux médias de masse et méritent d'être connus et reconnus !

Source : Média Ressources (mars 2007)

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI



Visitez notre site web  
[www.aide-internet.org/cremi](http://www.aide-internet.org/cremi)

Pour information : 346-0101

## Poutine indigeste

### Douloureuse Russie, Journal d'une femme en colère

PAR YANICK BILODEAU

La journaliste russe Anna Politkovskaïa aura payé lourdement sa curiosité et son intransigeance à tenter de saisir le fonctionnement du régime poutinien. Comme tant d'autres opposants au régime en place en Russie, elle a été « mystérieusement » assassinée à l'automne 2006. Journaliste pour *Novaïa Gazeta* et auteure de livres sur la Tchétchénie et le président Poutine, nous retrouvons sous sa plume une description assez douloureuse des maux qui affectent aujourd'hui l'ancien géant soviétique.

Ce livre a été publié tout juste avant son assassinat, ce qui lui confère un intérêt certain. Il s'agit d'un journal personnel qui couvre une période de presque deux ans allant des élections législatives de fin 2003 à la présidentielle de 2004 jouée d'avance, qui a vu la réélection de Vladimir Poutine. Des pages très instructives décortiquent le système en place, autocratique, dans lequel toute forme d'opposition est sévèrement écartée.

La journaliste décrit un pays sous l'emprise d'un régime autoritaire fort, qui serre la vis aux manifestants, aux ONG qui critiquent son pouvoir et qui se permet de modifier la constitution afin de limiter au maximum les éléments de démocratie. Elle dénonce le copinage entre les médias et le pouvoir, de même que la partialité pro-Poutine du système législatif, qui rappelle étrangement la période soviétique. Il est vrai que l'homme fort du Kremlin apparaît ici comme le symbole du retour en force de l'*homo sovieticus*...

### Le sang coule... et le pouvoir n'a pas les mains propres

Parmi les différents témoignages d'une journaliste qui refuse de jouer le jeu de la complaisance envers le pouvoir, il y a évidemment l'horreur de Beslan (septembre 2004), où quelques centaines de civils dont une majorité d'enfants ont été massacrés lorsque les terroristes assiégés dans leur école ont fait exploser leurs bombes. Beaucoup de zones

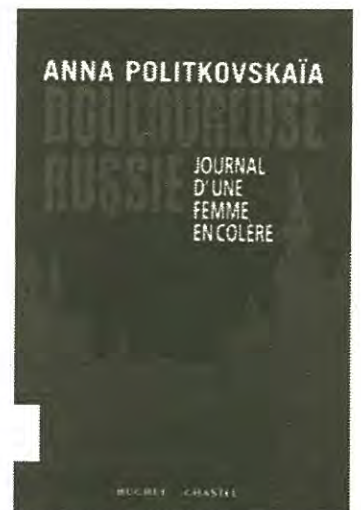
ombrageuses demeurent quand à l'enquête bâclée qui a suivi ce massacre qui aurait sans doute pu être évité. Les témoignages des parents des victimes sont bien sûr bouleversants et révoltants.

L'auteure décrit comment la chasse aux terroristes musulmans en Tchétchénie a débouché sur des mises en scène dans lesquelles des gens de confession islamique se sont fait enlever, voire tuer, simplement pour servir d'exemple.

### L'opposition fait du surplace, la société est divisée

Pendant ce temps, l'opposition démocratique, éparpillée en des partis qui ne trouvent pas d'écho parmi un peuple blasé. Politkovskaïa admire Kasparov, joueur d'échec et fameux opposant au régime et trouve que certains des ténors démocrates ne sont pas assez convaincants. D'ailleurs, elle ne semble pas trop croire aux partis : « Chez nous, on crée des partis politiques pour trois raisons : soit parce que l'on a trop d'argent, soit parce que l'on a trop de temps libre, soit parce que l'on est en proie à un profond désespoir » (p. 84). Cette lucidité ne l'empêche pas de voir un espoir dans la création du Parti des mères de soldats qui, selon elle, arrive à point nommé dans l'effacement des forces démocratiques.

La société russe semble aussi divisée. Les gens ne se révoltent que lorsqu'ils sont atteints par le portefeuille. Dixit l'auteur : « Notre société n'est plus vraiment une société [...]. Il existe



Comme bien d'autres journalistes avant elle, Anna Politkovskaïa, aura payé cher de sa vie pour exercer son métier en toute liberté !

mille cellules qui, si elles s'unissaient, formeraient le peuple. Mais il ne faut pas y compter : les parois de ces cellules sont parfaitement hermétiques. Les membres de l'une ne viendront pas au secours des membres de l'autre. Chacun pour soi, telle est la règle. » (p. 341).

*Douloureuse Russie* offre un témoignage sur la déperdition de cet ancien empire. Les récentes années néo-soviétiques sous Poutine sont assez désespérantes, au point où la journaliste conclut en souhaitant une révolution non pas orange comme en Ukraine, mais bien rouge sang...

POLITKOVSKAIA, Anna. *Douloureuse Russie, Journal d'une femme en colère*, Buchet Chastel, 2006, 420 p.

### Assassinat de la journaliste Zakia Zaki en Afghanistan

Le 6 juin dernier, Reporters sans frontières nous apprenait l'assassinat de Zakia Zaki, l'une des figures emblématiques du journalisme indépendant afghan, le 5 juin 2007 à Jabalussaraj (province de Parwan, Nord). Directrice de la radio Sada-e-Sulh (Radio de la Paix) depuis sa création en 2001, Zakia Zaki était également directrice d'une école à Jabalussaraj.



187, rue Laurier, local 314  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone : (819) 566-2727  
Télécopieur : (819) 566-2664  
Courriel : [trovepe@aide-internet.org](mailto:trovepe@aide-internet.org)

### LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir



# Y'a-t-il du sang dans vos bananes ?

PAR PHILIPPE VIENS • Regroupement autonome des jeunes (RAJ)



Ceux qui ont vu l'excellent documentaire « La Corporation », qui compare le profil psychologique des multinationales à celui des psychopathes, ne seront pas surpris d'apprendre ce qui suit. Le 21 mars 2007, la compagnie de bananes Chiquita Brands, les bananes qui ont une étiquette bleue avec une femme portant un bol de fruits sur la tête, a été reconnue coupable de financer les Auto Défenses Unies (AUC) de Colombie, un groupe terroriste d'extrême-droite. Ces derniers sont un des plus gros narcotrafiquants de cocaïne au monde ainsi que responsable de milliers d'assassinats.

Cette multinationale américaine, une des plus riches de la planète, a offert plus de cent paiements en argent pour un total de deux millions de \$CAN aux groupes paramilitaires de Córdoba et d'Urabá pour leur « protection ». De plus, en 2001, Chiquita Brands a fait parvenir avec l'aide de sa flotte, 3000 AK 47 et plus de cinq millions de munitions afin d'armer ce groupe terroriste ! Tout ceci en pleine connaissance des plus hautes instances de la compagnie et de ses PDG.

## Un lourd passé criminel

Il faut se rappeler que les AUC tout comme Chiquita Brands ont un lourd passé criminel. Dans le contexte de la « guerre sale » qui se déroule en Colombie, les AUC ont fait près de 50 000 victimes depuis les années 1980 en plus de s'infiltrer dans les plus hautes sphères de l'État. Ont été assassinés paysans, syndicalistes,

politiciens, défenseurs des droits humains, journalistes, étudiants et bien d'autres, qui ne faisaient que lutter pour leurs droits. Chiquita Brands, anciennement connue sous le nom de la United Fruits Cie, n'en est pas à ses premiers crimes en sol colombien non plus. Par exemple, en 1928, près de 3000 hommes et femmes qui manifestaient sur la place publique pour de meilleures conditions de travail, ont été abattues par l'armée sur les ordres de cette compagnie, leurs cadavres ensuite jetés à la mer !

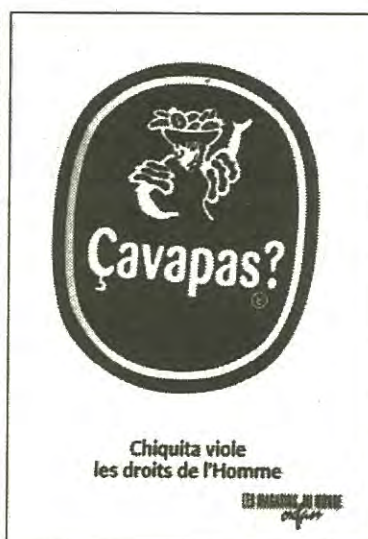
Les travailleurs de Chiquita Brands ont-ils raison d'exiger de meilleures conditions de travail ? Faut voir que selon un syndicat de la bananeraie du Costa Rica, les pesticides *Counter* utilisés par la compagnie, que ses avions répandent sans distinction sur les maisons, les écoles et les places publiques, ont causé la stérilité auprès des 13 000 tra-

vailleuses et a également mis fin à la vie de quelques-unes d'entre elles. Ceci est sans parler des salaires infimum et du comportement farouchement anti-syndical de l'entreprise.

## Nestlé, Coca-Cola...

Mais Chiquita Brands n'est pas la seule compagnie à violer les droits humains et à utiliser les services des Auto Défense Unies de Colombie pour se protéger de ses propres employés. Il y a aussi d'autres marques bien connues comme Nestlé et Coca-Cola.

Demandez-le au syndicat de la boisson gazeuse qui compte plus de huit leaders syndicaux assassinés. Comme Isidro Segundo Gil, leader syndical abattu de dix balles en 1996 alors qu'il rentrait à l'usine. Ce même jour, le bureau du syndicat fut incendié et le lendemain, un groupe armé s'est présenté aux travailleurs en leur



Chiquita viole les droits de l'Homme

LES BANANES AU BOUT

Illustration : Oxfam

L'histoire de la dame en bleue, pour qui veut bien l'entendre, raconte un passé pas trop glorieux...

faisant cette offre généreuse : sortir du syndicat ou mourir. Récemment, les travailleurs de Nestlé ont connus la même expérience alors qu'en plein conflit de travail, ils ont été abordés par un groupe paramilitaire qui leur a dit d'accepter les conditions de la compagnie, sinon, ils seraient tuer. Menaces très crédibles lorsque l'on sait que depuis 20 ans, plus de 4000 syndicalistes ont été assassinés en Colombie.

Financement de groupes terroristes, trafic d'armes, menaces, meurtres, coupes de forêts tropicales, utilisation de pestici-

des dangereux, etc., bref, le plus grand irrespect des travailleurs et de la planète. Ces compagnies criminelles semblent prêtes à tout pour faire un petit peu plus d'argent. Alors, la prochaine fois que vous irez chez Maxi, Metro ou IGA et que verrez des bananes à 59 cennes la livre, demandez-vous qui est-ce qui paie le vrai prix à l'autre bout de la ligne ?

Actuellement en Colombie, Philippe Viens travaille pour le RAJ en lien avec le Secrétariat des Droits humains de l'Association Colombienne des Étudiants et Étudiantes.

philippeviens@aceucolombia.org

## Attention, alerte rouge !

# Détournement de pays au bénéfice des grandes entreprises

PAR YVES LAWLER

Attention, alerte rouge ! Depuis 2005, un processus d'intégration politique et économique en profondeur est enclenché. Vous connaissez l'Accord de libre-échange et ses conséquences néfastes sur les emplois manufacturiers et sur les programmes sociaux. Cela n'est rien comparé à ce que nous prépare le Partenariat pour la Sécurité et la Prospérité de l'Amérique du Nord (PSP).

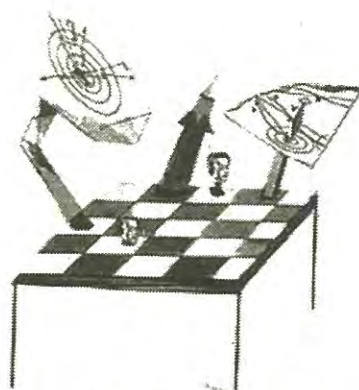
Derrière des portes closes, sans débat public et discussion aux Communes, des équipes de travail tripartites (Canada, États-Unis, Mexique) tentent d'harmoniser les règles et les standards sur à peu près tout : santé, sécurité, nourriture, eau, environnement, commerce et énergie. Comme les standards de l'administration Bush sont très bas, cette harmonisation n'annonce rien de bon. Notre capacité à déterminer nos propres règles et nos propres stan-

dards, va disparaître avec notre souveraineté.

## Qui pilote tout cela ?

Qui donc pilote cette intégration et dans quels intérêts ? Il s'agit du Conseil Nord-Américain pour la Compétitivité (CNAC) où siègent fonctionnaires et dirigeants des grandes entreprises. En juin 2006, le premier ministre Stephen Harper y a nommé dix personnes, toutes membres du plus puissant lobby des com-

pagnies canadiennes. Le CNAC a été mis sur pied spécifiquement pour contourner le processus démocratique et donner à ces grandes entreprises un pouvoir sans précédent sur la détermination des politiques dans le but d'arriver à une intégration continentale qui satisfasse leurs intérêts.



Web : Image sur la Sécurité en Amérique du Nord

Imaginez ce qui arrivera aux droits des travailleurs si Wal Mart est en charge de l'harmonisation des lois du travail ; si les compagnies pétrolières et d'automobiles élaborent la politique énergétique et les règles de protection environnementale ; si notre politique étrangère et de défense est déterminée par les fabricants d'armes.

Le jeu de cache-cache a assez duré. Une conférence organisée par le Conseil des Canadiens et le Congrès du Travail du Canada, tenue à la fin mars à Ottawa, a dénoncé cette magouille. Une campagne nationale a été lancée pour exiger du gouvernement conservateur qu'il se retire de cette démarche antidémocratique et qu'il rende public le résultat des groupes de travail. Si vous



Web : Image sur la Sécurité en Amérique du Nord

En avant, tous... lois du travail, défense, environnement, etc.

voulez mettre fin à ce détournement de pays au bénéfice des grandes entreprises, vous pouvez participer à cette campagne en communiquant votre désaccord à votre député et au premier ministre. Pour plus d'informations, consultez le [www.integratethis.ca](http://www.integratethis.ca). La démocratie et la souveraineté du pays sont en jeu : la parole est à vous.



## CHÔMAGE

### 28 jours, c'est déjà trop !

Nous déplorons publiquement les délais de traitement des demandes de prestations d'assurance-chômage qui dépassent souvent les 28 jours prévus par le ministère des Ressources humaines et du Développement social du Canada (RHDSC). En février dernier, le MCCE a vécu une aventure qui exprime bien la malveillance de la Commission de l'assurance-emploi. En plus de 20 ans de défense individuelle, c'est la première fois que l'on nous refusait une demande de remise d'audition devant les membres du Conseil arbitral. Voici un rapide historique du dossier du prestataire.

#### Délai de traitement : deux poids deux mesures

- 01-12-2006 Dernier jour de travail
- 11-12-2006 Dépôt de la demande de prestations
- 19-01-2007 Premier contact de la Commission avec le prestataire (39 jours après la demande)
- 22-01-2007 Décision négative émise par la Commission (42 jours après la demande)
- 25-01-2007 Réception de la décision par le prestataire (45 jours après la demande)
- 01-02-2007 Enregistrement de notre appel au Conseil arbitral
- 20-02-2007 Réception du dossier d'appel et de la convocation (19 jours après l'appel)
- 20-02-2007 Demande de remise de l'audience prévue pour le 27-02-2007
- 22-02-2007 Réception de l'opposition de la Commission

La Commission s'oppose à notre demande de remise en précisant : « le représentant du prestataire a devant lui une semaine pour prendre connaissance du dossier de son client et préparer la cause ». Le message que transmet ici la Commission est que celle-ci peut impunément se permettre d'attendre 39 jours avant de commencer l'analyse d'un dossier. De plus, au moment de rendre sa décision, la Commission normalement, doit déjà avoir analysé l'ensemble des preuves pertinentes et avoir terminé sa réflexion. Toutefois, il lui faut 19 jours après l'appel pour nous faire parvenir son argumentation écrite. Ensuite, les sept jours (week-end compris) suivants doivent suffire amplement à analyser le dossier, recueillir de nouvelles preuves, rencontrer et préparer le prestataire, rechercher et annoter la jurisprudence pertinente et préparer notre argumentation afin d'être fin prêt à plaider le dossier devant les membres du Conseil arbitral.

Dans certains cas, c'est possible en sept jours mais, dans d'autres situations, ça ne l'est pas. Dans une situation comme celle-ci, où l'on demande un report d'audience alors que le prestataire est sans revenu depuis près de trois mois, on ne le fait sûrement pas à la légère. Je trouve injustifiée l'opposition de la Commission nous privant ainsi d'assurer une défense adéquate aux prestataires qui nous ont mandaté à cette fin.

Le 27 février 2007, les membres du Conseil arbitral ont unanimement rejeté la décision de la Commission. Le prestataire a finalement reçu ses prestations après plus de trois mois d'attente. Après avoir interpellé le bureau de la sous-ministre pour le Québec, le bureau de la Commissaire des travailleurs et des travailleuses à Ottawa et quelques hauts-fonctionnaires, on nous a assuré que la Commission ne devrait pas récidiver avec de telles oppositions qui vont à l'encontre des principes de justice naturelle et d'équité.

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

À la défense des prestataires d'assurance-chômage en Estrie

**Rencontre publique d'information  
chaque mercredi soir à 19 h**

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie  
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke Qc J1H 4Z4

www.lemcce.org «Actif depuis 1980» 819 566-5811

## Que voulons-nous comme société ?

PAR GHISLAINE BEAULIEU, NORMAND GILBERT, JEAN LACHARITÉ, SUZANNE LABBÉ • Comité fiscalité SPE

Il y a quelques semaines, l'émission Enjeux de Radio-Canada dévoilait deux situations assez catastrophiques. L'une d'elles démontrait que les problèmes dans les hôpitaux ne se limitent pas aux urgences seulement mais qu'ils atteignent maintenant les soins intensifs : 10 à 20 % des patients ne réussissent pas à être admis dans ces unités même si leur condition le requiert. C'est un problème commun à la plupart des hôpitaux québécois. Il arrive même parfois que des gens meurent faute de soins adéquats. Ce problème est dû en grande partie à la pénurie d'infirmières. Une amélioration de leurs conditions de travail pourrait être une des solutions à envisager. Qu'est-ce qu'on attend pour agir ?

Une autre émission nous présentait l'état lamentable de plusieurs écoles : des toits qui coulent, des tuiles qui tombent, des moisissures, des fenêtres qui ferment mal, etc. Le représentant des gestionnaires des bâtiments scolaires du Québec confesse qu'il se fait seulement du rafistolage dans les écoles et que les investissements récents sont nettement insuffisants. Le déficit d'entretien du parc immobilier scolaire s'élève à 1,4 milliard de dollars.

#### Hausse de tarifs et ...

D'un autre côté, les hausses de tarifs se multiplient. L'augmentation des tarifs d'électricité est en réalité une hausse d'impôts déguisée. Depuis trois ans, la tarification a augmenté de 13,5 %, alors que l'indice des prix à la consommation a augmenté d'environ 6 % pour la même période. Soulignons que les ménages dont les revenus se situent à moins de 14 400 \$ consacrent près de 8 % de leur budget à l'électricité alors que pour un ménage bénéficiant d'un revenu de près de 80 000 \$, cela représente 1,8 %. Notons aussi qu'Hydro-Québec versera en dividende 2,3 milliards \$ au gouvernement en 2007. Son plan stratégique prévoit d'ailleurs le versement de plus de 7 milliards \$ au gouvernement entre 2007 et 2010.

L'assurance médicament a aussi connu des hausses énormes.



NouvellesCSN, octobre 1999, n° 463

Une caricature qui ne date pas d'hier mais qui est très d'actualité !

En 2000, la prime annuelle maximale était de 175 \$ alors qu'elle est de 538 \$ depuis le premier juillet 2006, le montant de cette prime a triplé durant cette période. Nous savons que d'autres problèmes sont criants au Québec : plusieurs de nos infrastructures sont dans un piteux état (routes, ponts, viaducs) et des investissements majeurs sont nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau.

#### Baisses d'impôts !

Dans ce contexte, comment comprendre les récentes baisses d'impôts de plus de 950 millions votées par le gouvernement Charest (appuyé implicitement par le Parti québécois...) d'autant plus que 70 % de la population préférerait un réinvestissement dans les programmes sociaux ! Soulignons que

ces baisses profitent d'abord et avant tout aux mieux nantis de la société (ex. : une famille de deux adultes et deux enfants gagnant 175 000 \$ et plus, bénéficiera d'une baisse d'impôts de 1 939 \$ contre 110 \$ pour une famille gagnant 30 000 \$). De plus, il est à parier que ces baisses d'impôts se répercuteront dans des hausses de tarifs dans différents services dont l'électricité bien sûr...).

Solidarité Populaire Estrie (SPE) travaille à bâtir une société basée sur une plus grande justice sociale pour l'ensemble de la population. Un des moyens importants pour atteindre cette société est sans aucun doute l'obtention d'une plus grande justice fiscale. Nous ne croyons pas que l'orientation actuelle du gouvernement québécois aille dans ce sens.

#### Du nouveau ! Pour la Fête nationale, les salariés célébreront le jour même...

Le 7 juin dernier, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi n° 10 modifiant la Loi sur la Fête nationale et d'autres dispositions législatives. Le 24 juin sera donc toujours un jour férié, même s'il tombe un dimanche. L'ancienne loi prévoyait que le congé pouvait être reporté. Les modifications touchent essentiellement le secteur du commerce de détail et s'appliqueront ainsi :

- Si vous travaillez habituellement le dimanche, vous avez droit à votre jour de congé payé le dimanche 24 juin ;
- Si vous ne travaillez pas habituellement le dimanche, vous avez droit à un congé payé le lundi 25 juin ;
- Si vous devez travailler dans un établissement où, en raison de la nature des activités, le travail n'est pas interrompu le 24 juin, votre employeur doit vous accorder un congé payé le jour ouvrable précédent ou suivant le 24 juin, ou vous verser l'indemnité prévue par la loi ;
- Si vous êtes en congé pour vos vacances annuelles le 24 juin, votre employeur devra vous accorder un congé compensatoire à une date convenue ou vous verser une indemnité compensatoire.

Plusieurs établissements commerciaux seront fermés. Toutefois, les magasins d'alimentation, les pharmacies, les dépanneurs et les stations services seront exclus de la nouvelle loi. Joyeuse Fête nationale !

Source : Manon Brunelle pour Illusion-Emploi / Groupe de défense et de promotion des droits des travailleuses et des travailleurs non-syndiqués / Téléphone : 819 569-9993

## VOUS ET VOS DROITS

Avec la venue de l'été, les climateurs sont de retour. Votre voisin s'en est fait installer un. Vous trouvez qu'il fait beaucoup de bruit et cela dérange votre quiétude. Pouvez-vous demander à être dédommagé pour cela ?

### Les faits :

Un couple fait installer un air climatisé dans sa résidence. Pendant les premières années, aucune plainte n'est formulée à ce sujet. Cependant, deux ans plus tard, son voisin commence à se plaindre du bruit du climatiseur. Quelque temps plus tard, ce dernier est remplacé par un appareil neuf qui émet moins de bruit, mais cela ne satisfait pas le voisin. Des tests de son indiquent un niveau sonore de 56 décibels à partir de la clôture qui délimite les deux terrains. Les règlements de la Ville permettent un niveau sonore de 75 décibels le jour et 50 décibels la nuit. Malgré cela, le voisin demande à être dédommagé pour les inconvénients causés par le bruit du climatiseur.

### Le litige :

Le bruit du climatiseur représente-t-il un trouble de voisinage anormal qui ne peut être toléré ?

### La décision :

Le niveau de décibel émit par le climatiseur fait partie de ce qu'un voisin doit tolérer.

### Les motifs :

Le Code civil, à l'article 976, édicte que les rapports de voisinage comportent des inconvénients qui doivent être supportés par les autres voisins, à moins qu'ils ne dépassent les limites de l'acceptable. Pour savoir ce qui est considéré comme tolérable ou pas, la jurisprudence a énoncé certains principes directeurs. Tout d'abord, ce n'est pas parce qu'un règlement municipal autorise une activité particulière que cela ne peut pas représenter un inconvénient majeur pour le voisin. Ensuite, le comportement reproché doit être particulièrement grave, comme par exemple ce qui est à répétition, exagéré, démesuré, etc. De plus, on doit prendre en compte le comportement du voisin en question : est-il de mauvaise foi ? Fait-il cela de manière intentionnelle, malicieuse ?

En matière de bruit, un voisin ne peut raisonnablement pas s'attendre à ce que tout soit toujours très silencieux. On doit pouvoir tolérer des bruits qui ne dépassent pas la limite du raisonnable. Dans le cas présent, le couple a spécifié que le climatiseur ne fonctionnait pas la nuit. Les 56 décibels entendus le jour sont donc en deçà et de beaucoup, de la limite permise par la Ville, même si ce n'est pas un facteur déterminant. La jurisprudence a édicté que, durant le jour, un niveau sonore entre 50 et 60 décibels est tolérable. Le bruit émis par le climatiseur est donc ce qu'on peut qualifier d'acceptable. Les voisins ne peuvent pas demander une compensation monétaire pour quelque chose qu'ils sont tenus de tolérer.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 819 563-6122



**"Aux Sherbrookoises et Sherbrookoises, Joyeuse St-Jean Baptiste !"**

**Serge Cardin**

Député de Sherbrooke  
Chambre des Communes  
234, rue Dufferin, bur. 110  
Sherbrooke (Qc) J1H 4M2  
Téléphone : 819 564-4200  
Télécopieur : 819 564-3745

**BLOC QUÉBÉCOIS**

## Pour rigoler un peu et oublier la récente crise du budget...

Questions réellement posées à des témoins par des procureurs durant des procès et, dans certains cas, il y a la réponse donnée par des témoins futés. Ces phrases sont extraites d'un livre appelé *Disorder in the Court*. À part la traduction, les phrases ont été dites exactement comme c'est écrit.

AVOCAT : Qu'a donné le prélèvement de tissu vaginal ?

TÉMOIN : Des traces de sperme.

AVOCAT : Du sperme masculin ?

TÉMOIN : C'est le seul que je connaisse.

Q. : Cete maladie, affecte-t-elle vraiment votre mémoire ?

R. : Oui.

Q. : Et de quelle manière cela affecte-t-il votre mémoire ?

R. : J'ai oublié.

Q. : Vous avez oublié. Pouvez-vous nous donner un exemple de ce que vous avez oublié ?

Q. : Vous souvenez-vous à quelle heure vous avez examiné le corps ?

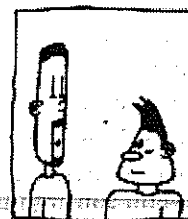
R. : L'autopsie a commencé vers 20 h 30.

Q. : Et M. Dennington était mort à cette heure ?

R. : Non, il était assis sur la table à se demander pourquoi je faisais une autopsie.

Q. : À quelle distance étaient les véhicules au moment de la collision ?

Q. : Était-ce vous ou votre jeune frère qui fut tué durant la guerre ?



Le Camping Vert de Saint-Isidore-de-Clifton offre une destination touristique abordable, dans un cadre champêtre et écologique.

Géré par une corporation à but non lucratif, le Camping Vert est membre de Camping Québec (certifié CDCQ), Tourisme Cantons-de-l'Est, Vélo Québec (certifié Bienvenue Cyclistes) et Tourisme et Culture du Haut-Saint-François. Le camping est situé au coeur du village de St-Isidore-de-Clifton, à environ 40km de Sherbrooke. La saison va du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre.

Le camping offre 28 sites équipés selon les besoins : foyers, tables de pique-nique, eau, électricité (15 et 30 ampères), toilettes, douches, salle de lavage, salle communautaire, station de vidange, etc. Plusieurs activités sont offertes à St-Isidore même. Profitez de la proximité des lieux pour visiter Les sentiers poétiques de St-Venant de Paquette.

Pour plus d'information, consultez le site web : [www.campingvert.net](http://www.campingvert.net)

Source : Josée Cardinal, agente de dév. St-Isidore-de-Clifton en ACTION, 819 679-2005 ou [info@campingvert.net](mailto:info@campingvert.net)

## Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311  
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4  
Téléphone : (819) 562-9547  
[solidari@aide-internet.org](mailto:solidari@aide-internet.org)

Une coalition pour  
une répartition équitable  
de la richesse



# Un premier baiser

PAR CLAUDE DOSTIE

Chantal Hébert est sans doute l'une des meilleures analystes politiques au Canada mais, à la lecture de *French Kiss*, son premier livre, on réalise qu'elle n'a pas la plus belle plume au pays. Cela est par ailleurs aussi étonnant que malheureux, d'autant plus que les faiblesses de style sont probablement le résultat d'une traduction maladroite.

Cependant, cela n'enlève rien à la justesse des observations de la chroniqueuse du *Toronto Star*. En fait, l'originalité des arguments d'Hébert n'est ombragée que par la banalité de son sujet qui n'est, par ailleurs, pas facilement identifiable. *Le rendez-vous de Stephen Harper avec le Québec* (traduction de *The Blind Date with Quebec*) ne discute du cas Harper que très rarement. Cependant, Hébert parle souvent du cas du Québec. On réalise vite que le Québec occupe une place prépondérante dans la Confédération (comme berceau de premiers ministres et comme un écosystème - pour emprunter le terme à l'auteure - politique très fragile).

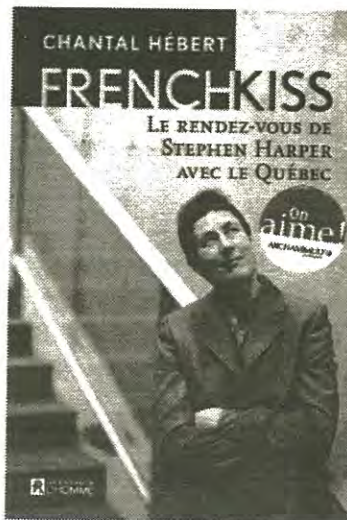
Ces dernières années, le Québec s'est voué aux seins libéral, conservateur et bloquiste. Il n'a jamais voulu des néo-démocrates et ceux-ci n'ont jamais été élus ; il n'aurait jamais élu l'Alliance ou le Reform Party de Preston Manning mais, maintenant que la droite s'est unie et que les Québécois sont prêts à donner leur voix en majorité à des partis provinciaux

de même allégeance, le *blind date* qu'Hébert envisage pourrait bien se poursuivre au-delà du premier baiser.

## Perte de la question nationale

Le Bloc québécois, croit-elle, perd son attrait au moment où les enjeux qui importent le plus aux Québécois sont davantage liés à l'environnement qu'à la question nationale. Elle remarque qu'en 2006, « la publicité du parti ressemblait à s'y méprendre à celle d'un vendeur d'assurances habitation, du type qui vante la tranquillité d'esprit qui vient avec l'achat d'une police contre le vol et les incendies ».

La question nationale n'est pas étrangère non plus à la place de choix qu'occupe le Québec dans le débat politique canadien. Or, Hébert croit (ou prédit) que l'enjeu de la souveraineté perdra de son attrait : « Les grands débats nationaux du XXI<sup>e</sup> siècle porteront sur les relations du Canada avec le reste du monde plutôt que sur les arrangements internes de la Confédération. Aussi Hébert



s'étonne-t-elle de l'incapacité du NPD de Jack Layton à effectuer une percée dans un Québec naturellement social-démocrate ? « Le NPD en est venu à valider sa vertu dans la défaite ou la victoire morale », observe-t-elle.

## Le coeur ou la raison...

Même si la tentative d'Hébert d'analyser les mouvements tectoniques de la politique canadienne ne sont pas tout à fait vains, elle nous oblige tout de même à conclure qu'un recueil de chroniques l'aurait mieux servi qu'un ouvrage parfois répétitif, sans grand fil conducteur. *French Kiss* demeure un livre, disons, conjoncturel où on analyse adroitement le passé sans pour autant nous convaincre de l'inévitabilité des développements futurs. Comme le titre nous l'annonce, la politique, au Québec, est souvent plus une affaire de passion et le coeur a ses raisons que même Hébert ne peut saisir.

HÉBERT, Chantal. *French Kiss*, éd. de l'Homme, 2007

## Prix de l'AMECQ 2007 : Entrée Libre se distingue

Les Prix de l'AMECQ ont pour but de reconnaître les efforts fournis au cours de l'année par les artisans de la presse écrite communautaire.

La remise des prix 2007 a eu lieu le 28 avril dernier à Salaberry-de-Valleyfield dans le cadre du 26<sup>e</sup> congrès annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), sous le thème « Nos bons coups à la une ! » Au total 16 prix ont été attribués, incluant pour la première fois, le Prix Raymond-Gagnon, rendant hommage à l'un des bâtisseurs de l'Association et décerné au bénévole de l'année de la presse écrite communautaire.

Dans la catégorie Article d'opinion, le collectif s'est mérité le 2<sup>e</sup> prix avec l'éditorial « Mont-Orford : À l'ombre de la folie » ; dans la catégorie Chronique, Annie Forest, du CRÉMI, s'est classée 3<sup>e</sup> avec « Des sans-abri victimes des coups durs d'un trash-réalité ».



Photo : Louise Daigle

Pierre Berger s'est classé 1<sup>er</sup> dans la catégorie Caricature avec « Avons-nous une politique d'intégration des nouveaux arrivants ? »

## Locaux disponibles au 187 rue Laurier

Le Centre Coopératif de Locaux Communautaire de Sherbrooke (CCLCS) dispose de quatre locaux à louer pour accueillir vos bureaux.



### Le loyer comprend :

Électricité / chauffage / entretien du système de sécurité / rampe d'accès extérieure / stationnement sur la rue (2 heures pour vos clients) / vignette disponible avec temps illimité

### Services offerts :

Photocopieurs  
Salles de réunion  
Salle (capacité de 75 pers.)  
Cuisinette

Pour plus d'information ou pour planifier une visite, contactez Ghislaine Beaulieu de l'ACEF au 819 563-8144

## Bénévoles recherchés auprès de personnes déficientes intellectuellement dans le cadre d'activités estivales

L'Association de Sherbrooke pour la déficience intellectuelle (ASDI) est à la recherche de bénévoles pour faire de l'accompagnement dans les activités d'été.

L'ASDI est un organisme communautaire de la région qui a pour mission de promouvoir l'intégration et la participation sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle.

# ASDI

Pour information :

819 346-2227

## ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

## ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$  Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_ abonnement(s) adressé à : **Entrée Libre**, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

## CFLX

FM 95.5

La radio communautaire de l'Estrie

Dès 6 heures, commencez la journée avec l'émission « AU SAUT DU LIT »

Un regard sur les actualités internationales, nationales et locales, agrémenté de musique !

Création en toute conscience



GRAPHIQ ILLUSTRATION

graphisme • image corporative • internet

www.graphiq.ca • (819) 563-8039